

Référentiel de compétences liées aux tâches des intervenants des services d'aide à la réussite dans l'enseignement supérieur

Compétence 1 d'un SAR*/AC *SAR : Responsable de l'aide à la réussite ou Accompagnateur Pédagogique des étudiants de l'enseignement supérieur	Former les apprenants aux modalités d'apprentissage de l'enseignement supérieur	Composantes essentielles
		En s'appuyant sur les travaux de recherche ou des pratiques éprouvées
		En adoptant une démarche isomorphe
		En s'adaptant à un public de jeune adulte en situation d'apprentissage
		En évaluant sa pratique dans une visée d'une démarche de qualité

Situations professionnelles	Etapas	Remarques, questions qui restent en suspens
Offrir une formation pédagogique	Collecter les besoins des acteurs (étudiants / institution)	Par exemple : remédiation, conseils des études et orientation vers un service d'aide externe ou vers un dispositif comme le tutorat. Demande un bagage de techniques d'animation
	Analyser la demande en tenant compte du contexte institutionnel et de l'offre de la formation existante (interne/externe)	
	Concevoir un programme en s'appuyant sur des ressources humaines et matérielles bien identifiées	
Scénariser un atelier	Concevoir des activités pédagogiques en cohérence avec les besoins pédagogiques	
	Développer les ressources nécessaires au déroulement de l'atelier	
Animer un atelier	Etablir et soutenir un climat propice aux apprentissages des participants (communication appropriée, clarté des consignes, bonne gestion du temps, etc.)	
	Etre capable de s'adapter (faire des deuils par rapport au programme initialement prévu si besoin, transformer les aléas en opportunités) à la situation	

Compétence 2 d'un SAR	Accompagner à leur demande, les étudiants en fonction de leurs besoins	Composantes essentielles
		En faisant preuve de bienveillance
		En veillant à rester dans une zone proximale de développement*
		En gérant les relations entre les étudiants dans un groupe ou équipe (travaux de groupes, tutorat)
		En adoptant une posture non prescriptive

Situations professionnelles	Etapes	Remarques, questions qui restent en suspens
Etablir un contexte relationnel de confiance	Assurer la confidentialité	*zone proximale = quelle est la distance à garder dans la relation de confiance ? Cette notion a été mise au regard des profils professionnels différents des acteurs (assistants sociaux, psychologues cliniciens ou d'orientation, psycho-pédagogues, enseignants, logopèdes, responsable qualité...). Où s'arrêtent les missions du SAR et où commencent les missions liées à d'autres professions ?
	Préparer la rencontre et utiliser des techniques de conduite d'entretien selon les objectifs visés (clarification des objectifs, négociation du contrat, adopter une posture d'écoute etc.)	
	Gérer les relations dans le temps	
Soutenir le développement du métier étudiant	Orienter les étudiants vers les dispositifs pertinents en fonction de leur demande (programme d'accompagnement étudiant - PAE, tutorat, atelier...)	Autrement dit, qu'est-ce qui est commun à tous les SAR et qu'est-ce qui est spécifique en fonction du profil professionnel de la personne qui exerce cette activité ?
	Engager les étudiants dans une dynamique d'amélioration continue de leurs apprentissages via des outils réflexifs	
Analyser une situation pédagogique existante	Recueillir des données de la situation auprès des différents acteurs	
	Identifier les éléments clés du contexte (relationnel, institutionnel, académique)	
	Croiser et interpréter les données à la lueur du contexte	
	Faire un retour et proposer les axes de travail prioritaire pour l'étudiant en fonction du contexte	

Compétence 3 d'un SAR	Développer et promouvoir une culture institutionnelle en matière de pédagogie de l'enseignement supérieur	Composantes essentielles
		En identifiant les freins et les moteurs
		En adoptant une posture en fonction des besoins et des demandes
		En s'appuyant sur une bonne connaissance des institutions et de ses règles

Situations professionnelles	Etapes	Remarques, questions qui restent en suspens
Participer à la stratégie de l'institution en matière de pédagogie de l'ES	Influer autant que faire ce peut en faveur du développement de la qualité des formations (repérer et essayer d'intégrer les différentes instances internes à l'institution pertinentes pour ce faire.	<p>Cette compétence est reprise principalement dans les fonctions des enseignants des Ecoles des arts qui interviennent dans les missions d'aide à la réussite avec la casquette de "coordinateur qualité"</p> <p>Quelle est la politique institutionnelle dans les échanges pédagogiques des SAR avec la hiérarchie ? Faut-il un coordinateur SAR (ligne hiérarchique) ?</p> <p>Comment représenter l'établissement dans différentes structures ou instances nationales et internationales si l'occasion se présente ?</p>
	Se positionner en tant que conseiller sur chantiers de nature pédagogique (évaluation différents des enseignements, appel à projets de nature pédagogique) en participant à divers organes institutionnels,	
	Collaborer à un projet de nature pédagogique	
Contribuer à une dynamique concernant les questions de pédagogie au sein de l'institution	Mettre en place des actions de sensibilisation à destination des enseignants (atelier de prises de notes, carte conceptuelle, remédiation)	<p>Point de jonction avec les missions des conseillers pédagogiques (accompagnement des enseignants)</p>
	Participer à des communautés de pratique sur des thématiques d'aide à la réussite	
	Collecter, analyser et diffuser les expériences pédagogiques au sein de l'institution	
	Soutenir les enseignants dans leurs démarches réflexives et de formation (CAPAES, évaluation, promotion, ..)	
	Accompagner les enseignants aux modalités d'apprentissage de l'enseignement supérieur	

Compétence 4 d'un SAR	S'inscrire dans une démarche de développement professionnel au sein et au service de la communauté des responsables et/ ou intervenants des services d'aide à la réussite	Composantes essentielles
		Suivant différentes échelles (locale, régionale, nationale, internationale)
		En adoptant une démarche de pratique réflexive

Situations professionnelles	Etapes	Remarques, questions qui restent en suspens
Mener une veille (passive) sur le domaine de la pédagogie de l'enseignement supérieur	Identifier et participer aux colloques les plus pertinents	Même si la veille est dite passive, on va intégrer et tenter de réinvestir dans sa propre pratique professionnelle des nouvelles idées, méthodes etc. qui nous semblent pertinentes.
	Effectuer une veille sur différents médias (livres, revues, sites, web).	
Partager ses connaissances pédagogiques	Participer à l'organisation de colloques, ainsi qu'à différents projets de la communauté des responsables et / ou intervenants des services d'aide à la réussite	
	Identifier et s'impliquer dans les réseaux que l'on juge pertinent (générer des échanges entre pairs, participer à ou initier des communautés de pratiques)	
	Publier ce qui dans son travail mérite de l'être	
	Contribuer à de la recherche action en s'assurant de la qualité de la démarche scientifique suivie	
Réguler son développement professionnel de façon proactive	Définir son projet professionnel	
	Procéder à une auto-évaluation régulière à l'aide de divers outils (tableaux de bord, évaluation, SWOT) qui impliquent de recueillir des indicateurs et des traces	
	Identifier des personnes compétentes à solliciter et des ressources pertinentes (formations)	